

PUBLICATIONS DU GRAD



LE DIALOGUE AU QUOTIDIEN

Avril 2008, Vol. 2 - N°1

SOCIÉTÉ CIVILE: ORGANISATION, RÔLE ET ENJEU

Cet opuscule est élaboré à la suite de deux émissions télévisées organisées à Lomé par le Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD) en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel, sur le thème « **Société civile: organisation, rôle et enjeu** » sur :

- * TVT, le 07 mars 08 avec comme invités
 - Mme Ekué Michèle
 - M. Kokuvi Magloire
 - M. Agbovi
 - et deux (2) animateurs : Solitoki Richard et Lawson Drackey

- * Tv7, le 12 mars 08 avec comme invités ;
 - Mme Agoukéké
 - M. Assiongbon Ekoué
 - M. Kluvia

animée par Madame Klusseh Yvette

PRÉFACE

Les mutations qui s'opèrent dans le monde aujourd'hui imposent à l'Etat d'adapter son rôle à sa capacité d'action sur le terrain. Ce désengagement ne peut se faire qu'en collaborant avec des partenaires nationaux en développement que sont **le secteur privé et la société civile**. Mais encore faut-il connaître ce qu'on peut attendre d'eux .

Au Togo quand on parle d'une association de la société civile on lui trouve une étiquette. Elle est soit de la mouvance présidentielle soit de l'opposition. On estime même que ces associations sont des refuges pour certains de ses membres qui les utilisent comme tremplin dans la conquête de postes ministériels et d'autres avantages. Cette bipolarisation et les réflexions qui l'accompagnent ne sont pas de nature à favoriser la coopération attendue entre les partenaires en question. Elles dénotent même de la méconnaissance du concept et du

rôle de la société civile. Aussi est-il important d'entreprendre un travail de fond aussi bien en amont qu'en aval . Le GRAD ne peut s'empêcher de développer un tel débat surtout au Togo où les traditions démocratiques encore balbutiantes rendent la réflexion à la fois urgente et incontournable. Voilà pourquoi deux émissions sur le thème « **Société Civile, organisation, rôle et enjeu** » ont été organisées.

Nous voudrions saisir la présente occasion pour exprimer nos sincères remerciements à la TVT et à TV7 et témoigner notre profonde gratitude à la **Fondation Hanns Seidel** pour sa disponibilité permanente à nous accompagner dans nos activités.

Dr Komla Victor ALIPUI
Président du GRAD

SOMMAIRE

<i>Préface</i>	7
<i>Introduction</i>	11
<i>Définition, composantes et rôle de la Société Civile</i>	15
<i>Société Civile et Politique</i>	19
<i>Société Civile Forte</i>	21
<i>Enjeu de la société civile</i>	23

INTRODUCTION

Dans une démocratie, les citoyens votent pour choisir leurs dirigeants. Ils obéissent au Pouvoir établi que seul le Peuple a le droit de sanctionner.

Dans un état de droit, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire oeuvrent ensemble pour la protection des libertés individuelles et des droits de tous les citoyens.

Dans un état de droit, l'armée est républicaine et veille à la protection de l'intégrité du territoire national.

Le Gouvernement gouverne, l'Assemblée Nationale vote les lois que les tribunaux appliquent. Les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés.

Le Gouvernement n'existe que pour être au service du peuple à qui il doit régulièrement rendre compte.

L'assemblée nationale contrôle l'action du gouvernement.

Les tribunaux ne doivent dire que le droit rien que le droit.

L'enjeu consiste à avoir:

- *une démocratie qui se renforce au jour le jour;*
- *un système judiciaire indépendant et incorruptible;*
- *une administration capable de gérer les affaires de l'Etat;*
- *une gestion saine et transparente des finances publiques;*

- *un développement durable et une meilleure répartition des fruits de la croissance.*

C'est pourquoi il faut:

- *contrôler régulièrement la conformité de*

l'action publique;
- participer aux projets et programmes de développement;

Il faut agir dans un cadre associatif pour être plus efficace.

C'est pourquoi, le GRAD estime que les Togolaises et les Togolais, pour des raisons d'efficacité, doivent s'organiser en association pour pouvoir participer aux projets et programmes de développement.

A cet effet, chaque association, fondée sur la base du bénévolat et du volontariat, doit pouvoir évoluer conformément à ses objectifs

DÉFINITION, COMPOSANTES ET RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Définition de la Société Civile

La Société Civile est un maillon de l'appareil social. Chaque maillon se distingue par sa fonction.

La société civile est définie comme la sphère d'organisations ou d'associations autonomes de l'Etat et dont la raison d'être est la défense ou la promotion des intérêts collectifs de leurs membres ou de l'ensemble de la société.

Les associations ou organisations de la société civile ne visent pas la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Elles sont régies par la loi du 1er juillet 1901. Elles sont à but non lucratif. La société civile est distincte de l'Etat, de la société politique et du secteur privé.

L'Etat a pour fonction entre autres de créer un environnement propice au renforcement du bien être de chaque citoyen. Il a pour partenaires la société civile et le secteur privé. L'Etat a pour fonction entre autres de créer un environnement propice au renforcement du bien être de chaque citoyen. Il a pour partenaires la société civile et le secteur privé, lesquels sont des acteurs non étatiques.

La société politique, au sein de laquelle le peuple désigne ses représentants, est composée de partis politiques régis par la loi de 1992. Sur l'échiquier politique, il existe le ou les partis politiques de la majorité, celui ou ceux de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire ainsi que les indépendants.

Le secteur privé a pour fonction de créer la richesse

Composantes de la Société Civile

Les structures classiques:

La famille, cellule de base de la production et de la reproduction;

Les communautés;

Les confessions religieuses;

Les organisations culturelles;

L'école;

Les médias.

Les mouvements populaires:

Les syndicats;

Les associations de défense des droits et des libertés;

Les ONG plus impliquées dans le développement à la base;

Les organisations communautaires de base (OCB)

N.B. *La Société Civile s'attache plus aux rôles institutionnels qu'aux personnes*

Rôle de la société civile

La société civile est le ferment de l'éclosion de la conscience sociale et représente la conscience vigilante de la population.

Pour ce faire, la société civile a le droit et le devoir

- * d'assurer à ses membres une formation adéquate;
- * d'éduquer le citoyen en lui transmettant les valeurs de la société, le sens de l'identité et de la dignité;
- * de défendre les droits et les libertés des citoyens;
- * d'œuvrer au développement et à l'épanouissement de l'individu et de son milieu;
- * d'être le contre pouvoir face à l'échec de la société politique (pouvoir et opposition) à relever les défis sociaux et politiques;
- * d'être le médiateur social.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA POLITIQUE

Si la politique est définie comme étant la gestion des affaires de la cité, alors, la Société

SOCIÉTÉ CIVILE FORTE

ENJEU DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

REFERENCE

- * Code Électoral Togolais
- * Guide pratique des Délégués dans les bureaux de vote - Élections générales 2007 au Mali



GROUPE DE RÉFLEXION ET D'ACTION
POUR LE DIALOGUE, LA DÉMOCRATIE
ET LE DÉVELOPPEMENT



Ce fascicule est réalisé avec le concours
financier de la Fondation Hanns Seidel



PUBLICATIONS DU GRAD



LE DIALOGUE AU QUOTIDIEN

Avril 2008, Vol. 2 - N°1

**SOCIÉTÉ CIVILE:
ORGANISATION, RÔLE ET ENJEU**

PUBLICATIONS DU GRAD



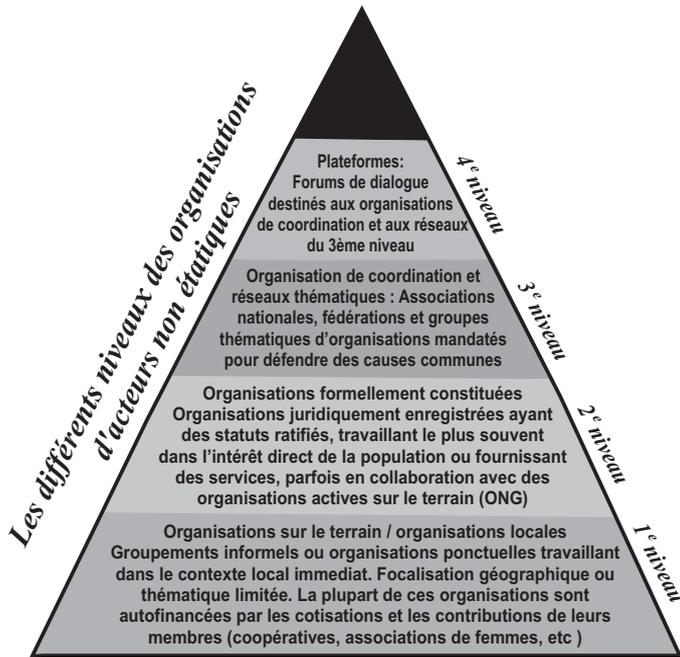
LE DIALOGUE AU QUOTIDIEN

Avril 2008, Vol. 2 - N°1

**SOCIÉTÉ CIVILE:
ORGANISATION, RÔLE ET ENJEU**

REFERENCE

- * Code Électoral Togolais
- * Guide pratique des Délégués dans les bureaux de vote - Élections générales 2007 au Mali



Cet opuscule est élaboré à la suite de deux émissions télévisées organisées à Lomé par le Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD) en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel, sur le thème « **Société civile: organisation, rôle et enjeu** » sur :

- * TVT, le 07 mars 2008 avec comme invités
 - Mme Ekué Michèle
 - M. Kokuvi Magloire
 - M. Agbovi
 - et deux (2) animateurs : Solitoki Richard et Lawson Drackey
- * Tv7, le 12 mars 2008 avec comme invités ;
 - Mme Agouké
 - M. Assiongbon Ekoué
 - M. Kluvia

animée par Madame Klusseh Yvette

ENJEU DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une bonne organisation et un bon fonctionnement constituent aujourd'hui l'enjeu de la société civile.

COMMENT PEUT-ELLE S'ORGANISER?

La Société Civile ne peut pas être coordonnée par une seule structure. Les différentes composantes de la société civile peuvent être encouragées à s'organiser de façon efficace **en vue d'un événement particulier**. Dans ce cas, il faut des rencontres visant à atteindre un certain consensus.

- * de la représentativité et de la légitimité de ses responsables et de son leadership;
- * des capacités d'analyse en matière d'étude et de recherche;
- * de sa proximité avec les populations à la base;
- * du soutien, de l'appui et de la reconnaissance de la population à son égard;
- * de sa capacité financière.

PRÉFACE

Les mutations qui s'opèrent dans le monde aujourd'hui, imposent à l'Etat d'adapter son rôle à sa capacité d'action sur le terrain. Ce désengagement ne peut se faire qu'en collaborant avec des partenaires nationaux en développement que sont **le secteur privé et la société civile**. Mais encore faut-il connaître ce qu'on peut attendre d'eux .

Au Togo, quand on parle d'une association de la société civile on lui trouve une étiquette. Elle est soit de la mouvance présidentielle soit de l'opposition. On estime même que ces associations sont des refuges pour certains de ses membres qui les utilisent comme tremplin dans la conquête de postes ministériels et d'autres avantages. Cette bipolarisation et les réflexions qui l'accompagnent ne sont pas de nature à favoriser la coopération attendue entre les partenaires en question. Elles dénotent même de la méconnaissance du concept et du

rôle de la société civile. Aussi est-il important d'entreprendre un travail de fond tant bien en amont qu'en aval . Le GRAD ne peut s'empêcher de développer un tel débat surtout au Togo où les traditions démocratiques encore balbutiantes rendent la réflexion à la fois urgente et incontournable. Voilà pourquoi deux émissions sur le thème « **Société Civile, organisation, rôle et enjeu** » ont été organisées.

Nous voudrions saisir la présente occasion pour exprimer nos sincères remerciements à la TVT et à TV7 et témoigner notre profonde gratitude à la **Fondation Hanns Seidel** pour sa disponibilité permanente à nous accompagner dans nos activités.

Dr Komla Victor ALIPUI
Président du GRAD

SOCIÉTÉ CIVILE FORTE

La force d'une société civile ne dépend ni du nombre ni de la diversité de ses membres. Elle est appréciée par rapport à ses valeurs, à sa structure, à son impact et à son environnement. Cette force dépend plutôt :

- * de l'organisation et de l'engagement à servir la cause des plus démunis;
- * de la vision claire du rôle des associations, de leurs responsabilités et de leurs actions;
- * de ses capacités à conduire avec succès les actions collectives ;
- * de la bonne pratique des règles et principes démocratiques en son sein;
- * de la désignation et du renouvellement des équipes dirigeantes et de la légitimité de leurs actions sur le terrain;
- * de la bonne circulation de l'information entre les membres;

- * participer aux projets et programmes de développement;

La société civile, conformément à certains principes éthiques, doit pouvoir se mobiliser pour interpeller l'Etat (par exemple en matière de violation des droits de l'homme, d'injustice, de corruption etc).

SOMMAIRE

<i>Préface</i>	7
<i>Introduction</i>	11
<i>Définition, composantes et rôle de la Société Civile</i>	15
<i>Société Civile et Politique</i>	19
<i>Société Civile Forte</i>	21
<i>Enjeu de la société civile</i>	23

SOCIÉTÉ CIVILE ET POLITIQUE

Si la politique est définie comme étant la gestion des affaires de la cité, alors, la Société Civile fait la politique.

Si la politique par contre vise la conquête du pouvoir alors la Société Civile ne fait pas la politique.

La Société Civile est le ferment de l'éclosion de la conscience sociale. Elle s'impose le devoir de limiter les dérives de l'Etat dans l'exercice du pouvoir. Elle joue donc le rôle de contre pouvoir. **Contre pouvoir** ne signifie pas **opposition**.

C'est pourquoi il faut:

- * contrôler régulièrement la conformité de l'action publique;

Rôle de la société civile

La société civile est le ferment de l'éclosion de la conscience sociale et représente la conscience vigilante de la population.

Pour ce faire, la société civile a le droit et le devoir

- * d'assurer à ses membres une formation adéquate;
- * d'éduquer le citoyen en lui transmettant les valeurs de la société, le sens de l'identité et de la dignité;
- * de défendre les droits et les libertés des citoyens;
- * d'œuvrer au développement et à l'épanouissement de l'individu et de son milieu;
- * d'être le contre pouvoir face à l'échec de la société politique (pouvoir et opposition) à relever les défis sociaux et politiques;
- * d'être le médiateur social.

INTRODUCTION

Dans une démocratie, les citoyens votent pour choisir leurs dirigeants. Ils obéissent au Pouvoir établi que seul le Peuple a le droit de sanctionner.

Dans un état de droit, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire oeuvrent ensemble pour la protection des libertés individuelles et des droits de tous les citoyens.

Dans un état de droit, l'armée est républicaine et veille à la protection de l'intégrité du territoire national.

Le Gouvernement gouverne, l'Assemblée Nationale vote les lois que les tribunaux appliquent. Les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés.

Le Gouvernement n'existe que pour être au service du peuple à qui il doit régulièrement rendre compte.

L'assemblée nationale contrôle l'action du gouvernement.

Les tribunaux ne doivent dire que le droit rien que le droit.

L'enjeu consiste à avoir:

- *une démocratie qui se renforce au jour le jour;*
- *un système judiciaire indépendant et incorruptible;*
- *une administration capable de gérer les affaires de l'Etat;*
- *une gestion saine et transparente des finances publiques;*

- *un développement durable et une meilleure répartition des fruits de la croissance.*

C'est pourquoi il faut:

- *contrôler régulièrement la conformité de*

Composantes de la Société Civile

Les structures classiques:

La famille, cellule de base de la production et de la reproduction;

Les communautés;

Les confessions religieuses;

Les organisations culturelles;

L'école;

Les médias.

Les mouvements populaires:

Les syndicats;

Les associations de défense des droits et des libertés;

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) plus impliquées dans le développement à la base;

Les organisations communautaires de base (OCB)

N.B. La Société Civile s'attache plus aux rôles institutionnels qu'aux personnes

L'Etat a pour fonction entre autres de créer un environnement propice au renforcement du bien être de chaque citoyen. Il a pour partenaires la société civile et le secteur privé, lesquels sont des acteurs non étatiques.

La société politique, au sein de laquelle le peuple désigne ses représentants, est composée de partis politiques régis par la loi de 1992. Sur l'échiquier politique, il existe le ou les partis politiques de la majorité, celui ou ceux de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire ainsi que les indépendants.

Le secteur privé a pour fonction de créer la richesse

l'action publique;

- participer aux projets et programmes de développement;

- agir dans un cadre associatif pour être plus efficace.

Dans cette optique, le GRAD estime que les Togolaises et les Togolais, pour des raisons d'efficacité, doivent s'organiser en association pour pouvoir participer aux projets et programmes de développement.

A cet effet, chaque association, fondée sur la base du bénévolat et du volontariat, doit pouvoir évoluer conformément à ses objectifs

DÉFINITION, COMPOSANTES ET RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Définition de la Société Civile

La Société Civile est un maillon de l'appareil social. Chaque maillon se distingue par sa fonction.

La société civile est définie comme la sphère d'organisations ou d'associations autonomes de l'Etat et dont la raison d'être est la défense ou la promotion des intérêts collectifs de leurs membres ou de l'ensemble de la société.

Les associations ou organisations de la société civile ne visent pas la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Elles sont régies par la loi du 1er juillet 1901. Elles sont à but non lucratif. La société civile est distincte de l'Etat, de la société politique et du secteur privé.

rôle de la société civile. Aussi est-il important d'entreprendre un travail de fond tant bien en amont qu'en aval . Le GRAD ne peut s'empêcher de développer un tel débat surtout au Togo où les traditions démocratiques encore balbutiantes rendent la réflexion à la fois urgente et incontournable. Voilà pourquoi deux émissions sur le thème « **Société Civile, organisation, rôle et enjeu** » ont été organisées.

Nous voudrions saisir la présente occasion pour exprimer nos sincères remerciements à la TVT et à TV7 et témoigner notre profonde gratitude à la **Fondation Hanns Seidel** pour sa disponibilité permanente à nous accompagner dans nos activités.

Dr Komla Victor ALIPUI
Président du GRAD

8

Publications du GRAD Série "Le Dialogue au Quotidien" Avril 2008 / Vol.2- N°1

L'Etat a pour fonction entre autres de créer un environnement propice au renforcement du bien être de chaque citoyen. Il a pour partenaires la société civile et le secteur privé, lesquels sont des acteurs non étatiques.

La société politique, au sein de laquelle le peuple désigne ses représentants, est composée de partis politiques régis par la loi de 1992. Sur l'échiquier politique, il existe le ou les partis politiques de la majorité, celui ou ceux de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire ainsi que les indépendants.

Le secteur privé a pour fonction de créer la richesse

16

Publications du GRAD Série "Le Dialogue au Quotidien" Avril 2008 / Vol.2- N°1

l'action publique;

- *participer aux projets et programmes de développement;*

- *agir dans un cadre associatif pour être plus efficace.*

Dans cette optique, le GRAD estime que les Togolaises et les Togolais, pour des raisons d'efficacité, doivent s'organiser en association pour pouvoir participer aux projets et programmes de développement.

A cet effet, chaque association, fondée sur la base du bénévolat et du volontariat, doit pouvoir évoluer conformément à ses objectifs

Publications du GRAD Série "Le Dialogue au Quotidien" Avril 2008 / Vol.2- N°1

13

Composantes de la Société Civile

Les structures classiques:

La famille, cellule de base de la production et de la reproduction;

Les communautés;

Les confessions religieuses;

Les organisations culturelles;

L'école;

Les médias.

Les mouvements populaires:

Les syndicats;

Les associations de défense des droits et des libertés;

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) plus impliquées dans le développement à la base;

Les organisations communautaires de base (OCB)

N.B. La Société Civile s'attache plus aux rôles institutionnels qu'aux personnes

Publications du GRAD Série "Le Dialogue au Quotidien" Avril 2008 / Vol.2- N°1

17

- * participer aux projets et programmes de développement;

La société civile, conformément à certains principes éthiques, doit pouvoir se mobiliser pour interpeller l'Etat (par exemple en matière de violation des droits de l'homme, d'injustice, de corruption etc).